

France Chine Asie Éducation 法中亚教育友好协会

Un pont entre deux rives. 连接两岸的桥
Pour la promotion de la coopération éducative
et culturelle entre la France, le Monde chinois et le Monde Asie-Pacifique.

NEWSLETTER N°25 Avril 2017

L'Association France Chine Éducation (F.C.E.) a été créée
le 29 septembre 2007 au Lycée Victor-Duruy à Paris.

L

Le 9 mars 2012 elle est devenue **France Chine Asie Education (F.C.A.E.)**

Siège social : Cité scolaire Janson-de-Sailly, 106, rue de la Pompe, 75016 Paris

Tél: 01 3451 4803 - Gsm: 06 2760 2506 - Courriel : francechine@laposte.net

Association Loi 1901 déclarée le 1er octobre 2007 à Paris - Siren 504 769 795 - Siret 504 769 795 00023

Agréée par le Ministère de l'Éducation nationale par l'arrêté du 21 juillet 2011

Année du Coq de feu. (Année 4715 du calendrier chinois)



EDITORIAL :



Chers collègues,

L'Assemblée générale s'est tenue le samedi 11 mars au lycée Janson-de-Sailly à Paris.

Vous trouverez ci-dessous le rapport moral du Président et le rapport du trésorier, Daniel Foucaut, ainsi que le compte-rendu de l'AG établi par Jacques Frizon, Secrétaire général et par Martine Sauvaget, Secrétaire générale-adjointe.



Jean-Claude
Chevalier

Le Bureau national tient à remercier Jean-Claude Chevalier, membre du Bureau depuis la création de notre association le 29 septembre 2007. Il a dû démissionner car trop pris par les fonctions municipales qu'il exerce dans l'Yonne associées à ses prises de responsabilité dans sa région sur le plan touristique.

Nous accueillons en tant que membre du BN, Laurent Ponthieux, Directeur du Lycée du Saint-Esprit à Beauvais qui est en charge des relations avec le privé et, en tant que membre associé, Patrick Duros, Proviseur du nouveau Lycée international de l'Est-Parisien, en charge des liaisons avec les lycées internationaux.



Laurent Ponthieux

Lors de la visite que j'ai faite en février à l'Institut français auprès de notre Ambassade à Pékin, Fabrice Rousseau, Conseiller culturel, m'a informé qu'il souhaitait que l'Institut français en Chine continentale adhère à FCAE en tant que partenaire. Ce qui est fait à ce jour. Il pourra ainsi, par notre intermédiaire, informer les 731 lycées, collèges, écoles primaires qui enseignent le chinois en France métropolitaine et d'Outre-Mer et pour les établissements de l'AEFE (Agence pour les Etablissements français à l'étranger).

M Rousseau a vivement insisté sur le caractère indispensable pour



Patrick Duros

les voyages d'élèves en Chine d'informer l'Institut français qui répercutera l'information auprès des Consulats généraux de France concernés. Sur le site nous avons déjà insisté et présenté un texte d'information sur ce thème.

De même il faut informer notre ambassade à Singapour le cas échéant où nos bureaux consulaires à Hong-Kong et à Taipeh.

Le choix des langues fait par les familles dépend de l'intérêt économique, c'est une évidence, mais l'intérêt culturel est particulièrement important et parfaitement compréhensible. Pourquoi, parce que c'est la meilleure façon de comprendre l'Extrême-Orient où la culture chinoise joue un rôle essentiel.

La destination Chine par avion propose des tarifs promotionnels, inférieurs à 700€, à comparer avec les tarifs des vols intérieurs en France !

De plus en plus d'établissements scolaires ont maintenant des échanges avec des homologues chinois. Les applications du type Skype, What's app ou le chinois WeChat permettent des contacts particulièrement faciles et gratuits avec des correspondants chinois.

Une première visite, virtuelle, peut être effectuée facilement grâce à une encyclopédie en ligne Wikipedia, grâce aussi à Google images.

Nous accueillons très volontiers dans ces pages, maintenant fonctionnant en Newsletter, des articles et photos de lycées, collèges, écoles, enseignement supérieur souhaitant faire connaître leur expérience, leurs réalisations, ce qui ne peut que donner des pistes de réflexion à tous les lecteurs. Je vous renvoie à la Newsletter N°23 pour constater l'intérêt de ce type de présentation.

Bien cordialement,

A Paris le 30 avril 2017

Jean-Pierre LORENZATI, Président.

LE BULLETIN D'ADHESION 2017-2018 se trouve sur notre site dès à présent. Il est téléchargeable.

1.- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT - AG du 11 mars 2017 – Lycée Janson-de-Sailly

L'objet de notre association, créée il y a dix ans cette année est d'apporter notre appui aux établissements enseignant le chinois, de plus en plus nombreux : 740 cette année et à leurs Chefs d'établissements qui découvrent cet enseignement assuré pour presque 40% par des professeurs non titulaires pouvant changer chaque année. Comment mener une action cohérente?

L'année scolaire 2015-2016 a été marquée par deux évènements majeurs : **le Campus 2015**, 4^{ème} Campus d'automne pendant les vacances de la Toussaint qu'a organisé FCAE à la demande du Service éducation de l'Ambassade de Chine. Le rapport peut être consulté sur notre site dans la Lettre d'information N°20, rubrique Newsletters et par **le Colloque de janvier 2016** au Lycée Jacques-Decour à Paris 75009.

Nos partenaires figurent sur le site, à commencer par l'agence de voyages, « Mandarin voyages » à Paris, mais aussi la Société générale, les Musées de Paris exposant des œuvres d'Asie...

Lors de ma visite à notre Ambassade à Pékin en février 2017 le Conseiller culturel nous a informés qu'il voulait que l'IFC de l'Ambassade de France en Chine adhère à FCAE, devienne partenaire et puisse ainsi, par notre intermédiaire, l'aider à informer tous les établissements enseignant le chinois

Nous avons à cette date environ 140 collèges et lycées adhérents dans tous les départements et aussi à l'étranger aussi deux écoles primaires à Paris et à Rennes. Il est important de rejoindre l'association en particulier pour les chefs d'établissement nouvellement nommés qui n'ont jamais eu à traiter cet enseignement et qui se posent des questions tout à fait légitimes et en cherchant les réponses.

Pour le Campus d'automne FCAE retient chaque année des lycées différents, à raison d'un lycée adhérent par académie. Les groupes sont formés de 12 à 15 élèves de plus de 14 ans, sinisants, accompagnés par leur

professeur de chinois qui les a en responsabilité et par deux chefs d'établissement, membres du Bureau national, Martine Sauvaget et Henri Waroczyk.

Chaque lycée signe une convention avec FCAE. Le séjour de deux semaines en Chine est gratuit. L'acheminement jusqu'à Pékin et les frais de visas sont à la charge des familles pour les élèves et du lycée pour le professeur accompagnateur.

A noter que FCAE peut apporter une aide financière aux familles pour payer le billet d'avion dont le coût est, à ce jour, de 650€, aller-retour auquel s'ajoutent les frais de visas pour 150 €.

FCAE s'emploie chaque année à retenir un lycée adhérent dans une académie nouvelle, ainsi des lycées de 14 académies différentes ont pu participer à des Campus.

A l'automne 2015 les lycées retenus étaient les suivants :

Lycée international Frédéric-Mistral, 2, rue d'Annelles, 84000 AVIGNON, Lycée Louis de Cormontaigne, 12 place Cormontaigne BP 70624, 57010 METZ Cedex 01, Institut Jeanne d'Arc, 9 rue de Valmy, 92700 COLOMBES. Au total 46 lycéens sinisants, non sinophones, n'étant jamais allés en Chine ont participé à ce Campus.

En 2016, au 1^{er} semestre nous avons préparé le Campus 2016 qui a concerné les lycées Jean-Monnet de JOUE LES TOURS, le lycée du Saint-Esprit de BEAUVAIS, le lycée Saint Pierre Chanel de THIONVILLE le lycée Marie de Champagne à TROYES.

En cet hiver 2017 nous préparons le Campus 2017 qui va concerner 4 lycées adhérents des académies de Dijon, Grenoble, Nantes et Versailles.

Nous avons commencé en partenariat avec l'AFPC, Association française des professeurs de chinois, la préparation d'un COLLOQUE pour l'hiver 2017-2018. Le thème du colloque devrait porter sur la culture chinoise, en particulier comment l'enseigner en classe mais aussi comment l'aborder dans le cadre du collège ou du lycée de façon plus globale.

Nous travaillons également sur la possibilité pour les lycéens de participer à des séjours culturels en Chine dans le but de conforter les élèves apprenant le chinois mais aussi de faire découvrir cette civilisation originale, dont la connaissance est devenue incontournable, aux élèves non sinisants mais intéressés, et comment ne pas l'être, celle de la 2^{ème} économie mondiale après celle des Etats-Unis, celle du 1^{er} pays du monde pour la population et le nombre de locuteurs, celle de ce pays qui joue un rôle clef dans la culture de tous les pays d'Extrême-Orient !

La France accueille chaque année un nombre très important de touristes chinois, près de 2 millions ! Cela est parfaitement perceptible quand on constate que les affichages à Roissy sont en 3 langues : français, anglais et chinois, de même qu'au Musée du Louvre et à la Gare du Nord à Paris...

Notre Lettre d'information très utile mais très lourde à envoyer par mèl, trimestrielle donc, a vécu sa dernière année en l'état. Elle est remplacée pour l'année scolaire suivante sous forme de Newsletter, beaucoup plus souple et plus rapide que nous terminons de mettre en place.

Nous y faisons participer les établissements qui souhaitent nous montrer telle ou telle réalisation susceptible d'intéresser la communauté des 750 établissements scolaires dispensant le chinois dans le Secondaire avec un petit groupe d'écoles primaires. L'enseignement supérieur enseigne maintenant le chinois non plus seulement comme langue débutante mais, répondant à la demande, continuant l'enseignement commencé dès la 6^{ème}, où la 4^{ème}, ou la 2^{de} si ce n'est depuis l'école primaire.

Janvier 2016 a été marqué par l'organisation de notre 4^{ème} colloque, après ceux de 2011, 2012 avec l'AFPC et 2013.

L'intégralité de la conférence est disponible directement sur notre site par YouTube. L'enregistrement n'est pas de qualité parfaite mais c'est notre premier essai. Le 22 janvier 2016 nous avons traité d'un thème particulièrement important qui était « Apprendre le chinois », dans les différents niveaux d'enseignement, du Primaire au Supérieur en présentant en particulier les parcours internationaux, maintenant devenus quasiment indispensables. Des personnalités de premier plan ont participé et nous remercions Madame l'Inspectrice générale de son intervention. Je vous renvoie à Youtube pour les voir et les entendre. En conclusion une année riche en événements car nous sommes constamment en recherche de thèmes susceptibles d'apporter une aide, un appui, à nos collègues Chefs d'établissements.

Jean-Pierre LORENZATI
Président

2.-RAPPORT FINANCIER - COMPTE de RESULTAT 2015 – 2016

Assemblée Générale du 11 mars – Lieu : Lycée Janson-de-Sailly.

Rapport financier relatif à l'exercice 2015-2016, de Monsieur **Daniel FOUCAUT, Trésorier.**

1 – Ressources/Produits

- Ressources propres

Nos ressources propres : prestations de service (compte 706), cotisations (compte 756), valorisation du bénévolat (compte 870), s'élèvent à 90 104,62€ et représentent 32,64% du budget global de l'association.

[Pour mémoire : 42% en 2014/2015 - Concours de Mathématiques France-Chine 50]

Notre partenaire principal, l'Ambassade de Chine, a, cette fois encore, renouvelé son soutien pour le Camp d'Automne 2015 et l'organisation du Colloque en janvier 2016.

Le nombre d'adhésions (**151**) s'est stabilisé. Rappel : 2014/2015 : 160 ; 2013/2014 : 146 ; 2012/2013 : 139)

- Prestations de service

En 2015-2016, l'association FCAE a assuré deux prestations de service :

- L'encadrement du Campus 2015 qui s'est déroulé du 18 octobre au 1^{er} novembre 2015 à Hangzhou

- L'organisation d'un colloque le 22/01/2016 au Lycée Jacques-Decour, 12 avenue Trudaine, 75009 Paris

Ces deux prestations justifient le montant des produits qui s'élève à 53 294,00 € au compte 706 (Réf : Compte de Résultat).

Par ailleurs, FCAE a accepté d'assurer le paiement des indemnités des enseignants correcteurs du Concours de mathématiques France-Chine 2014. Cette prestation justifie la somme de 16 960,58 € versée par la DREIC (Délégation aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération) le 7 juin 2016 et qui apparaît à la ligne Mouvements et Divers (Réf : Compte de Résultat)

- Valorisation du bénévolat

Comme les années précédentes (dès 2009-2010), l'association a valorisé le bénévolat de ses membres dans le compte de résultat pour un montant de 58 050,00€ (compte 870).

Cela permet de mesurer la part de l'activité de l'association vis-à-vis de ses partenaires.

2 – Dépenses/Charges

Deux comptes ont sensiblement augmenté par rapport à l'exercice précédent:

- Le compte 623 (Publicité-Communication) : + 83,79% (Diffusion du colloque sur le site FCAE et création d'une Newsletter...)

- Le compte 625 (Déplacements et Réceptions) : + 24,67% (Colloque : déplacements des intervenants aux tables rondes et réception...)

Les comptes 626 (Frais postaux et télécommunications) et 650 (Fournitures administratives) ont diminué respectivement de 45,98% et de 60,80%

3 – Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation (Produits – Charges) dégagé en 2016 est excédentaire.

Au 1^{er} septembre 2016 il s'élève à 20 878,09 €, en diminution de 8,88% par rapport à 2015.

Telle est la situation financière de l'association sur l'exercice 2015/2016.

Compte tenu de l'objet de l'association, il faut que nous disposions d'un fonds de roulement important pour faire face éventuellement aux retards de paiement des Etablissements qui participent au camp d'automne. Par ailleurs il serait prudent, dans un budget prévisionnel, de prévoir de provisionner le compte 657 (Bourses/FCAE) pour permettre au plus grand nombre possible d'élèves des établissements adhérents de participer aux activités encadrées et/ou organisées par FCAE : camp d'automne, séjours culturels (en projet).

...

- Il est proposé aux adhérents d'**affecter le résultat** sur les fonds de l'association qui seront ainsi portés à 93 040,62 €

L'assemblée Générale arrête à l'unanimité des membres présents le résultat de l'association à la somme de 20 878,09€

- Les comptes ont été vérifiés par Madame **Nadia THIAM, Agent Comptable** au Lycée Paul Claudel, 02001 LAON

- Il est demandé aux adhérents de voter le « **quitus** » sur la gestion financière de l'association.
Le compte de résultats 2015 – 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le 11 mars 2017,

Le Président, J-P. LORENZATI

Le Trésorier, D. FOUCAUT

3.- Compte de résultat exercice 2015-2016 – Etat des comptes

- COMPTE de RESULTAT EXERCICE 2015 – 2016

CHARGES	
60. Achats	
605 Matériels et équipements	
61. Services extérieurs	
615 Entretien et réparations	
616 Primes d'assurance	105,97
617 Animations	53 445,80
618 Divers (adhésion Fédération des association franco-chinoises)	373,00
62. Autres services extérieurs	
623 Publicités, relations publiques	5 985,74
625 Déplacements et réceptions	4 882,07
626 Frais postaux et télécommunication	333,34
627 Services bancaires et assimilés	267,04
63. Impôts et taxes	
64. Charges de personnel	
65. Autres charges de gestion	
650 Fournitures administratives	465,73
657 Bourses/FCAE	
86. Emplois des contributions volontaires	
861 Mise à disposition gratuite de biens	
864 Personnels bénévoles	58 050,00
900 Mouvements et divers	3 678,48
TOTAL des CHARGES	127 587,17
Provision 2016-2017	20 878,09

PRODUITS	
70. Vente de produits et services	
706 Prestations de service (animation Conférences)	53 294,00
75. Produits de gestion	
754 Collectes, subventions	0,00
756 Cotisations	14 850,00
76. Produits financiers	
760 Intérêts capitalisés	310,64
87. Contributions volontaires	
870 Bénévolat	58 050,00
871 Mise à disposition gratuite	0,00
Mouvements et divers	21 960,62
TOTAL des PRODUITS	148465,26

Approuvé sans réserve (A.G. du 11 Mars 2017)

Le Président : J-P LORENZATI

Le Trésorier : D. FOUCAUT

* ETAT des COMPTES

	Au 1 ^{er} septembre 2015	Au 1 ^{er} septembre 2016
Sur livret :	31 341,46	31 652,10
Sur compte courant	40 821,07	61 388,52
Total :	72 162,53	93 040,62

Vérification : $72\ 162,53 + 20\ 878,09 = 93\ 040,62$ [CQFD]

*** CALCUL du TRAVAIL BENEVOLE :**

* pour le Président : 20 heures par semaine pendant 45 semaines soit 900 heures

* pour le secrétariat et la communication : 5 heures par semaine pendant 45 semaines soit 225 heures

* pour le trésorier : 8 heures par semaine pendant 45 semaines soit 360 heures

* pour chacun des 9 membres du bureau (réunions des BN, AG, colloques, rencontres diverses) : 50h soit 450 heures

Ce qui représente un total de **1935 heures** à 30 € de l'heure = **58050 euros**

Comptes vérifiés le 20 Février 2017

Par Nadia THIAM, Agent Comptable, vérificateur des comptes.

4.- PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2017.

L'assemblée générale annuelle de *France Chine Asie Education* s'est tenue le samedi 11 mars 2017, à 10 heures, au lycée Janson de Sailly à Paris, sur l'ordre du jour suivant :

Rapport moral du Président

Rapport financier du Trésorier

Remboursement des frais d'hébergement pour les membres du bureau en déplacement

Elections au bureau national

Perspectives de l'année 2016- 2017

Pierre de Panafieu et Henri Waroczyk sont excusés. Aucune procuration n'a été adressée.

La liste d'émargement fait apparaître 8 présents.

1/ Rapport moral

Le rapport moral est présenté et commenté par le Président.

Après quelques précisions et corrections mineures, apportées par Daniel Foucaut, *le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

2/ Rapport financier

Deux documents sont distribués, le rapport financier et les tableaux relatifs au compte de résultat et à l'état des comptes.

Le trésorier fait un bref rappel de l'état des adhésions au 28 février 2017 (et quelques adhésions en attente).

Puis il commente le rapport et les tableaux, et répond à quelques demandes de précisions.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3/ Remboursement des frais d'hébergement pour les membres du bureau en mission

Il s'agit de saisir l'assemblée générale d'un problème, celui de modifier le montant actuellement arrêté pour le remboursement d'éventuels frais d'hébergement (nuitée et petit-déjeuner) concernant les membres du bureau en mission (des exemples récents ont montré que la somme de 65,80 euros était insuffisante, notamment en province où, pour des coûts moins élevés, il faut s'éloigner du centre-ville, donc générer d'autres frais).

Cette modification ne concerne pas les statuts, mais le règlement intérieur.

Après échanges, *est adoptée à l'unanimité la disposition suivante :*

L'assemblée générale donne pouvoir au Président et au Trésorier de décider et d'effectuer le remboursement aux frais réels, dans les limites qu'ils jugeront raisonnables, des dépenses de logement et de restauration, pour les membres du bureau, en mission pour le compte de l'association.

4/ Elections au bureau national.

Un poste est renouvelable, celui de Henri Waroczyk, qui s'est porté candidat au renouvellement de son mandat.

Un poste est vacant, suite à la démission de Jean-Claude Chevalier.

Deux propositions sont faites par le Président, puis discutées.

La première vise à transformer ce poste vacant en celui de membre en charge de l'enseignement privé catholique, compte tenu de la proportion d'établissements privés catholiques qui sont membres de FCAE. Laurent Ponthieux, Directeur du Lycée du Saint-Esprit à Beauvais, est candidat.

L'autre proposition consiste à désigner un membre associé, représentant les lycées internationaux. Patrick Duros, Proviseur du lycée international de l'Est parisien, est candidat.

Est réélu à l'unanimité pour un mandat de trois ans Henri Waroczyk.

Sont élus à l'unanimité au Bureau national, pour un mandat de trois ans, Laurent Ponthieux et Patrick Duros.

5/ Projets et perspectives 2016-2017

a.- Les Campus.

FCAE continue. Les lycées qui participent en 2017 sont connus : le lycée Carnot à Dijon, le lycée Jean-Perrin à Rezé (académie de Nantes), l'Institut Robin à Vienne (privé – académie de Grenoble), le lycée Sainte-Marie de Neuilly (privé - académie de Versailles).

Pour 2018, ont déjà manifesté leur intention de participer : le lycée Auguste-Renoir à Asnières (académie de Versailles), le lycée Henri-IV à Paris, le lycée Galilée à Franqueville-les-Rouen.

Pour 2019, le lycée international de l'Est parisien (NOISY LE GRAND) est intéressé.

b.- Colloque de 2018.

En collaboration avec l'AFPC, ce colloque aurait pour thème majeur la découverte de la culture chinoise et son rôle dans l'économie mondiale aujourd'hui. Il aurait lieu au début de 2018. Il pourrait se tenir au lycée Janson-de-Sailly, siège social de FCAE

c. - Projets de séjours d'élèves français en Chine et d'élèves chinois en France.

D. Foucaut rappelle son projet, celui que l'association rende un service supplémentaire en proposant à des élèves de la classe de première (ou de Terminale) un séjour culturel et linguistique en Chine.

Ce projet était en gestation jusqu'à ce que la gérante de l'agence Mandarin Voyages (avec qui travaille FCAE), Madame LI Xiaotong – par ailleurs Vice-Présidente de l'Association pour le Développement d'Echanges éducatifs entre la France et la Chine (association chinoise) –, propose à FCAE une coopération.

Le projet serait double :

- organiser au printemps des séjours pour des élèves français en Chine, d'une douzaine de jours, sur le modèle des Campus, avec un axe culturel et linguistique pour des sinisants, et un axe culturel pour les élèves non sinisants.
- Accueillir en France des élèves chinois, pour une quinzaine de jours, avec une semaine à proximité de lycées français qui assureraient l'accueil et une semaine en autonomie.

FCAE va approfondir ces propositions qui entrent dans le cadre de ses missions. Une nouvelle rencontre avec Madame LI est fixée le 31 mars 2017.

N.B. La prochaine réunion du bureau est fixée au jeudi 4 mai à l'Ecole alsacienne de Paris